



COMMISSION SPORTIVE

Mardi 17 mars 2026 à 14h00

Procès-Verbal N°746

Président : Michel Vachetta.

Présents : Claude Maugiron, Michel Vachetta, Gérard Bouat, Bernard Buosi, Gilbert Repellin.
Annie Brault, Dan Marchal, Daniel Guillard.

La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2025/2026, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFoot, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle « ... **Laura foot.net** ».

Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté.

Merci pour chaque courrier ou mail envoyé à la boîte mail de la sportive de préciser la Catégorie, la poule, l'horaire et **le numéro** du match.

RAPPEL DU REGLEMENT POUR LES TERRAINS IMPRATICABLES
--

45-3-3

Pour les compétitions gérées par le District :

De 48 heures jusqu'à 3 heures avant la rencontre, c'est-à-dire du vendredi après 15h00 jusqu'au dimanche 12h00 (match le dimanche 15h00) ou du jeudi après 20h00 jusqu'au samedi 17h00 (nocturne le samedi 20h00).

Le club contacte le délégué de secteur (voir liste sur le site du District) en signalant les raisons de l'impraticabilité.

Le délégué de secteur, en connaissance de cause, prend la décision qui s'impose et sa décision est sans appel.

Si cette décision déclare le terrain impraticable, le club avertit : le District, L'arbitre, les arbitres assistants, Le ou les délégués officiels désignés, Le club adverse afin qu'ils ne se déplacent pas.

Par courrier électronique officiel, en précisant le nom du délégué de secteur, le nom, la qualité du signataire du message et un numéro de téléphone où il peut être appelé.

Le club recevant a la responsabilité de demander l'inversion et de pouvoir justifier de cette demande. Si une équipe a inversé deux rencontres, elle peut refuser d'inverser une troisième rencontre.

Pour des rencontres de coupe, la rencontre est obligatoirement inversée sous peine de match perdu.

Si cette décision déclare le terrain praticable, et si, une aggravation intervient après le dimanche 9h00 (12h00 pour le District) ou le samedi 14h00 (17h00 pour le District), seul l'arbitre sur le terrain a qualité pour décider du report 20 éventuel.

Dans le cas où l'équipe visiteuse effectue le déplacement, le match peut se dérouler si le Club recevant peut fournir un terrain de repli reconnu praticable et correct par l'arbitre.

L'équipe qui refuse de jouer a match perdu par forfait.

U12 U13

DEFI JONGLAGE : Pour la seconde phase, le défi jonglage est obligatoire pour les 4 divisions. Il doit être organisé avant le début de la rencontre, la somme des 8 meilleurs jonglages doit être documentée sur la FMI, rubrique règlements locaux.

Pour rappel, chaque joueur doit réaliser 50 jonglages pied et 20 têtes.

Challenge Festival Isère : Le 4° tour de ce challenge est programmé le 28 mars, les matchs sont consultables sur le site.

Challenge Festival National :

La finale départementale du 28 Mars se disputera à St Marcellin.

Les 16 équipes qualifiées sont :

St Martin d'Hères, Bourgoin, GF 38, Eybens, MOS 3R, Tour St Clair, Thodure, Manival, Cote St André, Seyssinet, La Murette, GP Voiron-Crossey, Crolles, Villefontaine, La Sure, St Georges de Commiers.

Un dossier complet a été adressé par mail au correspondant de ces 16 clubs.

D4 : Matchs reprogrammés :

Poule E : Seyssinet 5 / Beaucroissant reporté au 04 avril 2026.

Poule D : Seyssinet 4 / Voreppe 3 reporté au 04 avril 2026.

4 Montagnes / Pont de Claix 3 de la journée 3 est programmé au 04 avril 2026.

4 Montagnes / Seyssinet 4 est au reprogrammé au 18 avril 2026.

Tableau des Montées et Descentes à la fin de la 2° phase :

2025 2026 FIN 2° PHASE	U13
-------------------------------	------------

D1	
Nombre d'équipes	27
Retour en D2 Equipe réserve	5
Descentes en D2	6
Maintien	16
Retour Critérium	8
Montées de D2	12
Total Equipes	36
D2 2° PHASE	
Nombre d'équipes	54
Montées en D1	12
Descentes en D3	12
Maintien	30
Descentes de D1	11
Montées de D3	13
Total Equipes	54
D3 2° PHASE	
Nombre d'équipes	72
Montées en D2	13
Descentes en D4	15
Maintien	44
Descentes de D2	12
Montées de D4	16
Total Equipes	72

Responsable : DANIEL GUILLARD, TPH 06.87.34.22.88.

U15 A 8

Reprogrammation de matchs en retard :

Poule A : Match du 31/01/2026 Oisans / St Paul de Varcès à jouer le 04/04/2026.

Match du 14/03/2026 Sud Isère 2 / Monestier à jouer le 04/04/2026.

Poule B : Match du 14/03/2026 Moirans 2 / Crolles 3 à jouer le 04/04/2026.

Match du 14/03/2026 Vinay 2 / Poisat à jouer le 04/04/2026.

Clubs avec des forfaits

Poule A :

Oisans : forfait journée 2.

Sud Isère 2 : forfait journée 3.

Ent ASNDM Pierre Chatel 2 : forfait journée 2.

Responsable : BUOSI. BERNARD, TPH 06.74.25.85.94.

U15 A 11

Reprogrammation de matchs en retard :

D1 Poule A : J 17 du 14/03/26 : Gières / Nivolas à jouer le 4 avril 2026.

D2 poule A J1 : Sassenage / Pont de Claix à jouer le 18 avril 2026.

D2 poule B J5 : Sud Isère / La Murette 3 à jouer le 4 avril 2026.

D2, poule C J1 : Faramans / GP Pays Voiron-Crossey à jouer le 21 mars 2026.

J2 : LCA Foot 38 / St André le Gaz à jouer le 4 avril 2026.

J5 : LCA Foot 38 / Faramans à jouer le 4 avril 2026.

D2, poule E J1 : CS 4 Routes / Vallée du Guiers à jouer le 21 mars 2026.

J5 : Vallée de l'Hien / CS 4 Routes à jouer le 4 avril 2026.

D3 poule A J5 : Ent Asndm Pierre Chatel / Villeneuve à jouer le 4 avril 2026.

D3 poule B J3 : St Hilaire du Touvet / Jarrie Champ à jouer le 21 mars 2026.

J5 : St Hilaire du Touvet / St Martin d'Uriage à jouer le 04 avril 2026

D3, poule D J2 : LCA Foot 38 2 / Côte St André 2 à jouer le 04 avril 2026.

J5 : Brézins Formafoot Bievre Valloire / LCA Foot 38 2 à jouer le 4 avril 2026.

J5 : Moirans / Côte St André 2 à jouer le 11 avril 2026.

J5 : Ent St Siméon de Bressieux St Hilaire / Cessieu à jouer le 4 avril 2026.

D3, poule F J2 : Ent Foot Etangs / Villefontaine O.2025 2 à jouer le 4 avril 2026.

D4 poule B : J7 : Sassenage 2 / Pont de Claix 2 à jouer le 21mars 2026.

D4, poule E J1 : Ent Liers- Bonnevaux /Sure 2 à jouer le 21 mars 2026.

J2 : Chatte / Ent Liers- Bonnevaux à jouer le 4 avril 2026.

J2 : Ro-Claix / Framans 2 à jouer le 4 avril 2026.

J5 : Chatte / Faramans 2 à jouer le 11 avril 2026

D4, poule F J2 : Ent Unifoot-Artas Charantonnay 2 / Villefontaine O.2025 3 au 21 mars 2026.

J5 : Ent Unifoot Artas Charantonnay 2 / Estrablin à jouer le 4 avril 2026.

D4, poule G J2 : Meyrié / Creys Morestel 2 à jouer le 4 avril 2026.

D4 poule H J5 : Ent Liers Bonnevaux 2 / Bourbre à jouer le 4 avril 2026.

J5 : St André le Gaz 2 / St Geoire en Valdaine 2 à jouer le 4 avril 2026.

J5 : Ent ASCOLL Rives 38 / Cessieu à jouer le 4 avril 2026.

Responsable : BUOSI. BERNARD, TPH 06.74.25.85.94.

U 17

Reprogrammation de matchs en retard :

D1 :

J12 GVHD / Saint Marcellin est reporté au 4 avril 2026.

D2 :

Poule A : J5 : Sud Isère / Crolles est reporté au 4 avril 2026.

Poule B : J1 : Chirens / Sassenage reporté au 4 avril 2026.

J5 : Fontaine / Chirens est reporté au 11 avril 2026.

Poule C : J2 : Saint Marcellin 2 / Nivolas est reporté au 21 mars 2026.

Poule D : J5 : Cs 4 Routes / Saint André Le Gaz est reporté au 4 avril 2026.

Ent Unifoot Artas /GJ Balmes Lauze est reporté au 4 avril 2026.

D3 :

Poule C : J5 : Quatre Montagnes / Seyssins 3 du 14 mars est reporté au samedi 21 mars 2026.

Poule E : J2 : La Sure / Ent Ro-Claix Chatte reporté au 4 avril 2026.

J5 : Ent Ro-Claix Chatte / Tullins est reporté au 11 avril 2026.

Poule F : J2 : Ent Liers Ecbf Efde2 / Virieu-Valondras est reporté au 21 mars 2026.

Faramans 2 / LCA Foot 38 est reporté au 21 mars 2026.

J5 : Cs 4 Routes / Virieu Valondras est reporté au 4 avril 2026.

Ent Liers Ecbf Efde 2 / LCA Foot 38 est reporté au 4 avril 2026.

Saint Joseph Rivière / Faramans 2 est reporté au 4 avril 2026.

Poule G : J5 : Ent Saint Simeon St Hilair / Côte Saint andré 2 est reporté au 4 avril 2026

Saint Geoire en Valdaine / Vallée de L'Hien est reporté au 4 avril 2026.

Faramans / Gr Brézins Formafoot est reporté au 4 avril 2026.

Poule J : J5 : Ent Unifoot Artas 2 / Estrablin 2 est reporté au 4 avril 2026.

Responsable : Dan MARCHAL TPH : 06/24/79/26/38

U19

U19 D2, poule Haute B : La rencontre Sassenage/ Fontaine est avancée au 4 Avril à 16H00.

Responsable : Gérard BOUAT tel : 06.08.33.54.49

SENIORS

Responsable : **Michel VACHETTA** : 0625253132.

VETERANS

Pour tout problème de FMI contacter Marc Mallet pour autorisation feuille de match papier.

Responsable : **GILBERT REPELLIN** : 07/86/40/95/23.

Le président
Michel VACHETTA

La secrétaire
Annie BRAULT